



**PRÉFET
DU FINISTÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**JOURNÉE INTERNATIONALE
DES DROITS DES
FEMMES**
8 mars 2022



« En ce 8 mars 2022, des femmes du monde entier revendiquent un avenir plus égalitaire, libre de préjugés, de stéréotypes et de violences, un avenir porteur des mêmes droits et des chances égales pour toutes et tous. Le combat pour l'égalité entre les femmes et les hommes est un engagement prioritaire de l'État et se traduit par des évolutions profondes dans l'ensemble de nos actions. Les femmes doivent pouvoir s'épanouir dans leur environnement et leurs activités, à titre personnel, professionnel ou social, sans freins ni entraves discriminatoires, et cela au même titre que les

hommes. Sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies (ONU), la journée internationale des droits des femmes du 8 mars marque de façon emblématique notre objectif commun d'émancipation et d'autonomisation de toutes les femmes et d'une évolution durable pour les générations à venir.

Nous avons ce jour une pensée particulière pour les Ukrainiennes, mères, femmes, filles, qui résistent courageusement à l'agression dont elles sont victimes. »

Philippe MAHÉ, préfet du Finistère



« L'égalité entre les femmes et les hommes constitue un objectif majeur qui doit se traduire dans tous les aspects des politiques publiques et à tous les niveaux de nos sociétés. Des obstacles subsistent : accès à l'emploi, aux responsabilités, aux droits, aux soins. Le poids des stéréotypes dans les choix de formation, les difficultés dans l'articulation des temps de vie, les plafonds de verre, les discriminations ou encore les violences restent trop importants. Même s'ils évoluent avec le temps, les déséquilibres doivent encore être combattus, car la prise de conscience de ces

inégalités produit des changements majeurs. La journée internationale des droits des femmes du 8 mars est l'occasion d'une mise en lumière de ces changements et d'une diffusion d'informations sur les droits des femmes, l'égalité entre femmes et hommes, de sensibilisation aux problématiques de discriminations et de stéréotypes sexistes. La mobilisation autour de cette journée emblématique permet enfin de faire connaître ces enjeux au plus grand nombre. »

Maud LE GOFF, déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité femmes-hommes

SOMMAIRE

- 1 La journée internationale des droits des femmes..... 1
- 2 L'action de l'État dans le département du Finistère..... 2
- 3 Temps forts de la journée du 8 mars 3

Créée par l'Organisation des Nations Unies (ONU) en 1977, la **journée internationale des droits des femmes est célébrée le 8 mars dans de nombreux pays à travers le monde**. Cette journée constitue une occasion de faire un bilan sur la situation des femmes, de mener des actions de sensibilisation et de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.

Le thème retenu par l'ONU pour la journée du 8 mars 2022 est « **L'égalité aujourd'hui pour un avenir durable** », en reconnaissance de la contribution des femmes et des filles dans le monde qui mènent l'offensive quant à l'adaptation aux changements climatiques et à leur atténuation, en faveur de la construction d'un avenir plus durable pour toutes les personnes.

Comme le révèle un rapport des Nations Unies de mars 2021, les femmes restent sous-représentées dans la sphère publique et les postes à responsabilités. Les femmes sont à la tête d'un État ou d'un gouvernement dans 22 pays et elles n'occupent que 24,9% des postes parlementaires nationaux.

Déclarée « **Grande cause du quinquennat** » par le Président de la République, l'égalité entre les femmes et les hommes mobilise aujourd'hui l'ensemble du Gouvernement et s'inscrit dans une **stratégie forte et ambitieuse**. Qu'il s'agisse de diffuser la culture de l'égalité dès le plus jeune âge, d'enrayer les inégalités de salaire et de favoriser une meilleure conciliation des temps de vie, de prévenir et combattre toutes les formes de violences sexistes et sexuelles, de promouvoir la parité dans toutes les sphères de la société, **le Gouvernement s'engage partout où les inégalités continuent de s'exercer**.

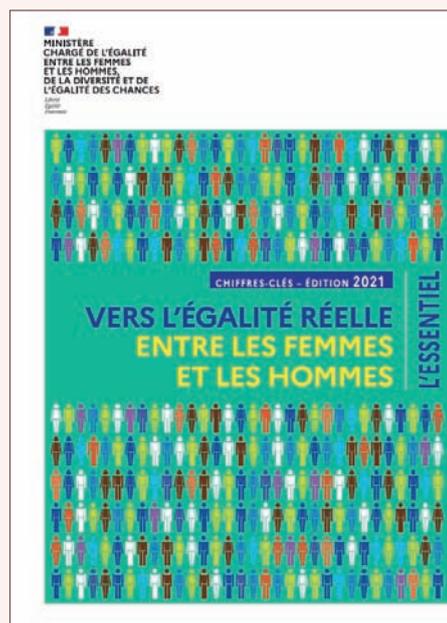
Cette année, le ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances a choisi d'organiser un prix régional des initiatives en faveur de la diffusion de la culture de l'égalité auprès de la jeunesse : remise d'un prix par région. Ce dernier sera attribué par Élisabeth Moreno, ministre déléguée auprès du Premier ministre chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances, en présence de jeunes, et une subvention sera remise à l'association porteuse de l'action.

L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES EN CHIFFRES

Chaque année, le ministère de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances publie les « **Chiffres clés de l'égalité** », mettant à jour les inégalités entre les femmes et les hommes dans tous les domaines, tant au sein de la sphère privée que publique. Cette nouvelle édition s'intéresse notamment à l'impact de la crise sanitaire sur ces inégalités.

Pour aller plus loin, vous pouvez consulter « Les chiffres clés-édition 2021, vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes » à l'adresse suivante :

<https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/wp-content/uploads/2021/12/Chiffres-cles-Egalite-femmes-hommes-2021.pdf>



Au niveau départemental, les priorités de la politique des droits des femmes et de l'égalité femmes-hommes sont :

- **la protection des droits et la lutte contre les violences** : assurer aux femmes la maîtrise de leur sexualité, notamment l'accès à la contraception et l'IVG, coordonner la lutte contre les violences faites aux femmes et les atteintes à leur dignité, favoriser le parcours de sortie de la prostitution et contribuer à la lutte contre le système prostitutionnel et la traite des êtres humains ;
- **l'action pour l'accès à l'emploi et l'égalité professionnelle** : promouvoir l'insertion sociale des femmes et assurer la prévention des situations de précarité, garantir la mixité des métiers, l'égalité professionnelle et l'égal accès aux responsabilités professionnelles, faciliter le développement de la création ou la reprise d'entreprises par les femmes ;
- **la diffusion de la culture de l'égalité et du partage des responsabilités politiques et sociales** : sensibiliser contre les stéréotypes sexistes, favoriser l'articulation des temps de vie et le partage équilibré des responsabilités parentales, accompagner l'égal accès des femmes et des hommes aux activités culturelles et sportives, valoriser l'égal accès aux mandats et fonctions électives ainsi qu'aux responsabilités publiques et sociales.

Cette mission est donc transversale et animée par Maud Le Goff, déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité femmes-hommes. Elle associe les services de l'État, les collectivités territoriales, les réseaux associatifs et les acteurs socio-économiques.



À l'occasion de cette journée, le préfet du Finistère a souhaité mettre en valeur l'égalité femmes-hommes dans le milieu professionnel et l'égalité filles-garçons dans le système éducatif.

L'égalité professionnelle sera abordée lors d'une visite à l'entreprise Keolis à Quimper.

Keolis Quimper emploie 143 salariés. La part des femmes dans l'effectif global est de 25% en raison des difficultés à féminiser l'activité de maintenance (0%) et la conduite (20%).

Le réseau Keolis s'est engagé significativement au niveau national sur l'égalité professionnelle en 2017 par l'adoption d'une charte de la diversité et de l'égalité des genres. Cette charte, communiquée en interne et en externe, est basée sur 5 principes : conformité au droit du travail, création d'un cadre de travail inclusif, respect des personnes, posture ouverte et empathique pour chacun, promotion de la diversité et de l'égalité professionnelle.

FOCUS SUR L'INDEX DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

Qu'est ce que l'index ?

Un outil pour diagnostiquer les inégalités de rémunération et de situation entre les femmes et les hommes.

Chaque année, au plus tard le 1^{er} mars, les entreprises d'au moins 50 personnes salariées doivent calculer et publier sur leur site internet leur index de l'égalité professionnelle femmes-hommes.

Elles doivent également le communiquer avec le détail des différents indicateurs, à leur comité social et économique via la base de données sociales et économiques ainsi qu'à l'inspection du travail.

L'égalité filles-garçons dans le système éducatif sera abordé lors d'un temps d'échanges avec des élèves du lycée professionnel de Pleyben. Ce moment sera ponctué par 3 points forts, axés sur :

- le dévoilement d'une exposition : « l'égalité, c'est mon genre ! » ;
- un débat entre élèves, jeunes adultes et chefs d'entreprise sur la place des femmes dans l'entreprise ;
- des témoignages de personnalités sur le thème : « Parcours de femmes : épanouissement personnel et professionnel, c'est possible ! ».



Cette journée se poursuivra par un **temps d'échanges en préfecture avec des Finistériennes engagées**. Les participantes à cette table-ronde feront part de leurs engagements professionnels, personnels ou associatifs, en lien avec la place des femmes dans notre société.

Les femmes dans la vie sociale et économique, l'accompagnement des femmes victimes de violences, la santé, le sport, seront autant de sujets abordés au cours de cette rencontre.

Le thème du sport sera abordé avec **Morgane DOURMAP**, judoka, membre de la commission des féminines du comité départemental Judo du Finistère. **Morgane DOURMAP** oeuvre à développer l'égalité entre les femmes et les hommes dans son sport.

Marie-France GOSSELET, présidente de « Footeuses à tout âge », association de promotion du football des femmes seniors, abordera la féminisation du football et les bénéfices pour la santé des seniors, de la pratique du sport.

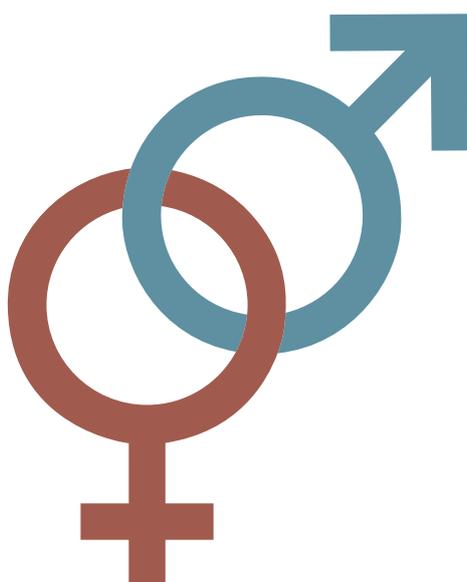
La préservation des droits des femmes et les violences faites aux femmes seront abordées au travers des interventions de **Caroline GOURITEN**, intervenante sociale en gendarmerie dans le sud Finistère, d'**Yvonne GUICHARD-CLAUDIC**, présidente de l'Abri côtier Concarneau, association qui accompagne les femmes victimes et de **Lola THIEULLE** assistante sociale à l'Amicale du Nid, qui accompagne des femmes en situation de prostitution.

Vanessa CORVE, infirmière à la Cavale Blanche à Brest, qui intervient aux urgences et à l'unité d'accueil des victimes, apportera également son éclairage sur la santé des femmes et les violences.

Sur le thème de l'égalité professionnelle et de la place des femmes dans le monde du travail, les témoignages de professionnelles engagées : **Rachel LE GUILLOU**, sapeuse pompier professionnelle et **Isabelle RICHARD-LELEU**, policière à Quimper.

Deux femmes entrepreneuses, **Delphine LE BORGNE**, dirigeante de la librairie l'Aire de Broca à Pont l'Abbé, et **Scarlette LE CORRE**, pêcheuse au Guilvinec, évoqueront leurs parcours professionnels et leur place en tant que femmes dans le monde de l'entreprise et de la mer.

Enfin, **Françoise CONAN**, chimiste et enseignante-chercheuse à l'Université Bretagne Occidentale, présentera l'association *Femmes et Sciences* dont elle est aussi l'administratrice.



Dossier de presse à retrouver sur : www.finistere.gouv.fr



Préfet du Finistère



@Préfet29



Préfecture du Finistère

Contact presse :

Bureau de la communication interministérielle

Tél: 02 98 76 29 51 / 02 98 76 29 66

Email : pref-communication@finistere.gouv.fr

42, boulevard Duplex

29320 Quimper Cedex